50 Année N° 3571 Le N° 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 9 Avril 1938

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

Piéu ! Piéu ! d'un Gavot

Je voulais vous conter l'histoire d'un marchand ambulant porteur de sel, de Sisteron et qui eut pas mal de tracas avec ceux de la gabelle. Les Sisteronnais en bloc, et avec eux ces Messieurs des Communautés de Provence, surent le défendre et faire crier « cébo » piteusement aux collecteurs d'impôts abusifs. Celà se passait au XVIIIe siècle ; nous avons temps d'y revenir.

D'autres objets préoccupent aujourd'hui tout le monde et chacun, sans, hélas ! secouer personne.

Au moment même où j'écris ces lignes, un interminable convoi fait de voitures pareilles à des corbillards et pleines de chiffres, de papiers à défaut d'autre chose, pénètre chez Rougette Bourbon, avant de se diriger, s'il ne se disloque pas, chez Rose Luxembourg. C'est le train de quarante milliards, une sorte de train fantôme, car ses wagons vides se présentent pour être remplis, on ignore par qui, comment et même pourquoi !

Il n'y a pas un siècle de celà, le budget, à l'effarement des parlementaires et à l'effroi des contribuables atteignit au total un unique et malheureux petit milliard. « Saluez, dit le rapporteur, vous ne le reverrez plus ! » Ce qui signifiait ce pauvre gosse, votre épouvante risque de grossir et de vous accabler.

On sait ce qu'il advint de la prédiction. Maintenant on jongle avec les milliards comme nous le faisions écoliers en jouant au bouchon. Bien mieux on parle de centaines de milliards comme nos pères d'écus d'argent. Les milliards s'additionnent ainsi que cailloux roulés par la Durance.

Les irresponsables en abusent sans compter et les payeurs acceptent sans résister.

Après 1870, notre maître à la primaire nous faisait calculer en pôids, en volume ce que représentaient les cinq milliards exigés par Bismark, qui croyait ruiner la France par le paiement de ce tribut. Celà figurait une collinette de pièces d'or, celà ceinturait le globe terrestre d'une bande du précieux métal à presque le cuirasser. Nous n'en revenions pas.

Or, nos élus sont à la recherche de quarante milliards, pour compléter un budget de centaines de milliards.

Pour convaincre les naïfs, ils assurent que de la guerre découle cette fatalité.

Voilà vingt ans que la guerre a cessé, si nous en croyons les traités devenus des chiffons de papier non seulement pour les Allemands, mais pour les prétendus vainqueurs. Oui, selon le mot exact d'un de nos confrères, les poilus ont gagné la guerre, mais les politiciens ont perdu la paix.

La paix, en effet, ne règne plus dans le monde et les politiciens de chez nous ont à jamais étouffé notre tranquillité.

Oubliez-vous que moins de dix ans après le traité, le dur traité de Francfort, la France se relevait magnifiquement, étonnait tous les peuples et jouissait d'un prestige jamais égalé ?

Avez-vous relu les appels d'un Gambetta pour son centenaire et salué les noms des grands Français d'alors s'attachant, non pas pour eux, pour leur ambition, pour leurs partis, à solidement baser la République et à régénérer la nation et y réussissant ?

Non, le triste spectacle présent n'a point pour cause, ô ironie, une guerre victorieuse ? pour nous ! mais ayons le courage de le déclarer, tout vient du désordre, du gaspillage, de la législation, de la paresse, œuvre des gouvernants sans responsabilités, de théoriciens dilettante et de l'aveuglement, de la veulerie de leurs victimes.

Le grand malheur, le pire danger, s'expliquent par le manque de révoltés face aux abus, aux mensonges et aux injustices. On accepte bêtement de se résigner, de souffrir et de périr. Il n'y a plus de martyrs de l'idée, du droit d'une noble cause. On se laisse noyer dans des flots de salive.

Pour en arriver là, les mauvais bergers organisent le troupeau, sachant, avec une infernale malice, que restreindre les libertés, promettre satisfaction aux appétits, embrigader les sots, autorisent et consacrent les excès, à la règle de : après nous le déluge ! c'est-à-dire la faillite matérielle, la déchéance morale et la fin de la sublime mission de la France, la fin, peut-être, de la France elle-même.

Réfléchissez aux palinodies se succédant depuis un lustre et moins encore ! La marche sur le Rhin sans avertissement, son occupation et pour riposte : un discours radiodiffusé, de la salive qui n'est même pas un crachat. La prise de possession, sans coup férir, en dépit de tous les traités, d'un peuple, l'annexion de ses dix millions d'habitants et... pour y répondre : la reconnaissance ipso facto dès le lendemain ! Bientôt, même tour d'escamotage de la Tchécoslovaquie et, pour y répondre : Amen ! Ensuite une escadre allemande débarquant en Afrique pour s'emparer de colonies et pour y répondre : le veto de l'Angleterre avec l'approbation des illustres « Français » nous gouvernant. La Mitteleuropa, le pangermanisme, déjà bien dépassé de ce que n'osaient espérer les Hohenzollern et au bout, pourquoi singer les autruches, les massacres universels ! une fin du monde autrement horrible que celle décrite par Jérémie et par l'Apocalypse.

Ne récriminez pas, n'essayez pas de vous récuser, Français, car vous aurez voulu ce destin, vous le préparez par votre coupable consentement, par votre silence, votre totale indifférence. Vous approuvez, en les acceptant, les abus, les illégalités légalisées ou favorisées par ceux-mêmes qui fabriquent des lois pour vous asservir, vous dépouiller, vous faire perdre toute dignité d'homme libre.

A vous de méditer ces évidences, non en écoutant les criminels théoriciens d'une société future déjà dans l'effondrement, mais en vous plaçant devant les faits.

Emile ROUX-PARASSAC.

A VENDRE ;

Commerce de vins

liqueurs, bière et limonade dans la région.

S'adresser à Me ESMIEU notaire.

Les Conditions de l'union

En présence de la situation particulièrement dangereuse où se trouve actuellement notre pays, et qui est en réalité aussi grave sur le plan économique et financier que sur le plan extérieur, nul ne peut douter que l'union des Français ne soit indispensable. Mais cette union serait un leurre si elle ne devait pas aboutir à un redressement total de la situation.

Il est des remèdes auxquels on ne peut faire appel sans s'entourer de toutes les garanties nécessaires pour être assuré qu'ils ne tueront pas le malade au lieu de le guérir. Si demain, après cette dernière tentative, l'impuissance de la démocratie éclatait aux yeux des citoyens de ce pays, il faudrait redouter qu'en présence d'un surcroît de difficultés et d'insécurité, notre peuple ne s'abandonne aux mains d'un dictateur en qui il verrait, à tort ou à raison, un véritable sauveur. Les leçons de l'histoire sont là pour nous montrer qu'un tel danger n'est pas purement illusoire !

Aussi peut-on poser en principe que pour qu'un gouvernement d'union puisse mener à bien la formidable tâche qui sera la sienne, il faut quelques conditions préalables que le bon sens permet d'ailleurs d'énumérer.

La première est qu'une rupture totale soit assurée avec la politique de facilité et de démagogie qui vient de faire une si sensationnelle faillite.

La seconde est que les hommes qui feront partie de ce gouvernement soient d'indiscutables défenseurs de la démocratie et insoupçonnables d'arrières-pensées à son égard.

La troisième est qu'ils soient suffisamment indépendants à l'égard de leur parti pour négliger les contingences électorales.

La quatrième est qu'ils soient totalement libres à l'égard de tout gouvernement étranger.

La dernière enfin est que le chef de ce gouvernement inspire une confiance absolue à la très grande majorité de la nation.

Nul ne peut, je crois, douter que la formule préconisée par M. Léon Blum ne répondait en rien à ces conditions fondamentales.

Que les éléments de la minorité parlementaire aient refusé de faire ce qu'ils estiment à juste titre être un marché de dupes, seuls ceux que l'esprit du parti aveuglent ou ceux qui ont des arrières-pensées difficilement avouables pourront s'en étonner.

Mais ce qui me paraît grave, c'est que la presse extrémiste se livre contre l'opposition parlementaire et plus particulièrement contre certains de ses chefs aux attaques violentes que l'on voit tous les jours dans ses colonnes.

Réclamer l'union et injurier en même temps ceux dont on ne peut se passer pour la réaliser est à coup sûr parfaitement contradictoire et laisserait croire que ce désir d'union est beaucoup moins sincère qu'on ne se plaît à l'affirmer et n'est sans doute pas exempt d'arrières-pensées politiques.

S'il est regrettable qu'un temps précieux soit perdu en ce moment, il faut cependant reconnaître que mieux vaut attendre encore quelques jours pour que les esprits ayant suffisamment évolué, une expérience de ce genre ait toutes les chances de succès.

Il ne s'agit là ni de tactique électorale, ni de byzantinisme politique. Il s'agit beaucoup plus simplement du sort du régime républicain et de celui du pays lui-même.

Je pense donc qu'en présence des dangers de toutes sortes qui nous menacent, l'effort d'union, de discipline et de travail qui s'impose ne peut et ne doit être tenté qu'au moment précis où il sera assuré d'aboutir aux résultats indispensables.

Aucun faux pas ne doit être fait en pareille matière.

M. V.

Chambre de Commerce de Digne

La Chambre de Commerce de Digne a tenu sa réunion trimestrielle le Jeudi 24 Mars 1938 à Digne, en son Siège Social, Boulevard Gassendi, sous la Présidence de M. Chaumeton.

Sont présents : MM. Chaumeton, Rippert, Monier, Dol, Rebattu, Richaud, Bompard, Garcin, Martin, Marrou. Membres titulaires, MM. Prève, Carretier, Nalin, Grabinski, Basset.

Absent et excusé : M. Rullan Michel.

M. le Préfet retenu par ses obligations Administratives s'était excusé de ne pouvoir assister aux travaux de la Chambre.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Basset Clovis, industriel à Forcalquier, récemment nommé membre correspondant de la Chambre de Commerce des Basses-Alpes.

La Chambre passe ensuite à l'examen de son ordre du jour. Elle prend connaissance du compte-rendu des réunions des 19 Janvier, 27 Février et 16 Mars 1938 de la Chambre de Commerce de Paris, ainsi que des divers projets adressés par la Chambre de Commerce de Marseille (projet de statut moderne du travail, commission de législation, élévation du forfait pour la détermination des bénéfices industriels et commerciaux, etc...)

M. le Président présente le projet du budget de l'exercice 1939 de la XIme région économique.

Il en donne acte de l'application de diverses conventions collectives adressées par M. le Ministre du Travail.

M. le Président donne à la Chambre connaissance de diverses correspondances de l'Office des Transports et des P. T. T. concernant notamment :

1° — Le camionnage privé et le carnet de bord ;

2° — La coordination des transports ferroviaires et routiers.

Elle entend avec intérêt un exposé de M. Marrou Ernest, sur le 1er point ; la Chambre décide d'adresser à ses comettants un résumé de la communication faite par M. Marrou.

M. le Président présente ensuite à la Chambre plusieurs demandes de subvention, la Chambre étant donné sa situation financière et son souci de n'accorder d'encouragement financier qu'à des collectivités ayant pour but le développement du Commerce et de l'Industrie dans le cadre départemental, accorda à nouveau pour l'année 1938 des subventions à l'Union des Syndicats d'Initiative des Basses-Alpes, l'Union Départementale des Ski-Club Bas-Alpins, à la Société Hippique des Basses-Alpes, au Comité de la Foire Exposition de la Lavande et à la Foire Exposition de Manosque.

La Chambre adopte après échange de vue entre divers membres les vœux ci-après :

1° — La Chambre de Commerce de Digne est unanime à souhaiter que tous les Syndicats Patronaux professionnels existant dans le Département des Basses-Alpes déjà groupés en une Association Départementale depuis Septembre 1936, soient réunis en une Fédération Départementale adhérant à la Confédération Générale du Patronat Français vraiment agissante pour la seule défense professionnelle des intérêts du Commerce et de l'Industrie des Basses-Alpes.

2° — La Chambre sur la proposition de M. Marrou, émet le vœu que les Services routiers de transports voyageurs établis en remplacement des lignes de Chemins de Fer supprimées soient dans l'obligation de consentir aux usagers les mêmes réductions que celles accordées précédemment par la Compagnie Nationale des Chemins de Fer et que la même mesure s'applique également à l'acheminement des Transports postaux et messageries.

3° — Sur la proposition de M. Garcin, la Chambre souhaite que la Commission technique Départementale de coordination des Transports accorde plus généreusement des cartes de transport pour marchandises pour la région de Castellane attendu que cette contrée, à cheval sur les départements du Var et des Alpes-Maritimes est dépourvue complètement de ligne de Chemins de Fer.

4° — Enfin la Chambre sur la proposition de M. Richaud, demande que le cœfficient adopté par la Chambre (2,50) lors du vote de la loi sur la propriété commerciale soit notablement relevé par le Sénat en prenant pour base un indice adapté au coût de la vie.

La Chambre de Commerce fait siens divers vœux qui lui sont transmis par des Chambres de Commerce et ayant trait à la situation Générale du Commerce et de l'Industrie en France.

∴

La Chambre de Commerce de Digne porte à la connaissance des Industriels et Négociants du Département qu'elle tient à leur disposition divers dossiers concernant les grandes Foires qui seront tenues en France et à l'Etranger dans le courant de l'année 1938.

Elle a également à la disposition de ceux que la question peut intéresser diverses offres de représentation.

L'auxiliaire que vous cherchez

Vous qui cherchez un véhicule utilitaire, il vous faut, pour que le prix de la tonne kilométrique ne vienne pas augmenter outre mesure votre prix de vente, un véhicule économique, rapide et prêt à partir par tous les temps.

Voyez au Garage CHARMASSON Concessionnaire exclusif Citroën à GAP, où au Garage AILHAUD et Cie, Avenue de la Gare, SISTERON, Agent pour la Région, la gamme des utilitaires et poids lourds. Vous trouverez ce que vous cherchez comme : charge, force, encombrement, ainsi que la carrosserie appropriée à vos besoins.

Le moteur à culbuteurs est d'un entretien facile et rapide. Tous les organes sont accessibles. Des chemises de cylindres amovibles lui assurent une longévité presque illimitée et suppriment les réalésages coûteux. Le graissage est automatique grâce au dispositif « Central monocoup ». Par temps froid, les départs sont instantanés grâce au carburateur Solex à starter.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

En Championnat de Provence
Sisteron-Vélo bat J. F. S. G. Marseille
par 2 buts à 1

Dimanche dernier, par beau temps, Sisteron-Vélo se déplaçait à Sainte-Tulle pour rencontrer en match de championnat, l'équipe correspondante de Saint-Giniez.

A 15 heures, les équipes font leur entrée sur le terrain où, après la vérification des licences, Sisteron prend le ballon et donne le coup d'envoi.

La première mi-temps ne fut pas à l'avantage de Sisteron, la ligne d'avants ne trouvant pas la carburation. Cependant que Marseille est maître du terrain, Sisteron réagit mollement. La défense Sisteronnaise sera, durant tout le premier half, à l'ouvrage.

Un premier but vient couronner les efforts de Marseille. La fin est sifflée sur le score de 1 à 0 en faveur de Saint-Giniez.

En seconde mi-temps, les Sisteronnais se mettent au travail et par deux fois battent le goal marseillais. Quelques échappées de Marseille viennent se briser à la défense Sisteronnaise.

Pour résumer, disons que Sisteron se réveille toujours à la fin du match. Lors de la rencontre, à Pertuis, l'opposant à Vedène, ce fut exactement pareil. Espérons que pour les prochaines rencontres, Sisteron-Vélo saura montrer au public qu'il peut, aussi bien en première mi-temps qu'en seconde, tenir en échec ses adversaires.

∴

DEMAIN DIMANCHE
GRANDES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Le Conseil d'Administration de la société locale Sisteron-Vélo, afin de subvenir aux besoins de la caisse pour faire les déplacements de championnat organise pour demain Dimanche, sur le Stade Municipal, une grande manifestation sportive.

Comme il est d'usage, dans chaque petite ville où le foot-ball est à l'honneur, Sisteron-Vélo fera jouer les vétérans contre les jeunes. En plus de celà, notre société fera évoluer le Sport Féminin.

Voici d'ailleurs, le programme de cette journée sportive :

A 14 heures : à tout Seigneur, tout Honneur — pour la première fois à Sisteron, un grand match de Baskett-Ball Féminin aura lieu entre l'équipe de Saint-Auban et celle de l'Ecole Primaire Supérieure de notre ville. Le public Sisteronnais aura le plaisir de voir évoluer de jeunes sportives qui auront à cœur de faire une excellente exhibition de ce noble jeu.

A 15 h. 30, ce sera au tour des réserves du Sisteron-Vélo qui rencontreront en match de foot-ball la première équipe de Mane.

Et enfin, vers 16 h. 30, aura lieu le grand match de foot-ball qui mettra aux prises les anciens du Sisteron-Vélo aux jeunes. A ce match assistera un « Délégué » du Ministre des Sports et Loisirs. La réception de ce délégué est prévue pour 16 heures 15. Il arrivera en auto sur le Stade. Il sera reçu par les autorités et la musique. Tous les joueurs lui seront présentés et le coup d'envoi du match sera donné par son secrétaire.

Après le match, le Délégué et sa suite feront la visite de la Ville

A 20 heures, un grand banquet sera servi. Les personnes qui désirent y assister, sont priées de se faire inscrire au plus tôt. Pour les inscriptions, s'adresser à tous les membres de la Société.

Le prix des places, sur le Stade, est fixé à 3 francs. Des chaises, à côté de la tribune d'honneur, seront à la disposition des Spectateurs au prix de 2 francs.

Afin d'encourager nos vétérans, nous donnons la formation de l'équipe (sous toute réserve) :

Allègre M.
Rolland T. Latil G.
Bernard A. Brun A. Latil A.
Fabre J. Bernard M.
Daumas E. Borrely L. Badoit
Remplaçants : Sordello, Eysseric G.

∴

Pour terminer cette brillante matinée sportive, à 21 heures, dans la Salle des Variétés, décorée et illuminée pour la circonstance, un grand Bal sera donné, toujours pour la caisse de la Société, avec le concours du réputé et ronflant orchestre Printania-Jazz. Le prix pour l'entrée au Bal est fixé à 5 francs pour les Messieurs et à 2 frs pour les Dames.

La réunion Générale de l'amicale des Sous-Officiers de réserve des Basses-Alpes

Les membres du bureau de l'Amicole portent à la connaissance de leurs camarades bas-alpins que la réunion générale et annuelle des S. O. R. de toutes armes est fixé pour le Dimanche 24 Avril.

Voici quelques détails pour l'emploi du temps de la journée.

Matin : 8 h. 30, départ en cars pour un exercice de cadres officiers et sous-officiers, région de Marcoux ; 11 h., retour à Digne ; 11 h. 15 à 12 h., réunion générale, élection des membres du nouveau bureau. Compte rendu moral et financier ; vœux formulés par les S. O. R.

Soir : 12 h. 15, formation en cortège des O. R. et des S. O. R. pour aller déposer une gerbe au monument aux morts. 12 h. 42, apéritif ; 13 h., banquet.

Cette reunion devant compter comme séance d'instruction, il est rappelé que les frais de déplacement seront remboursés aux O. R. et S. O. R. qui assisteront à la dite réunion. A cet effet vous êtes priés d'envoyer votre adhésion le plus tôt possible au trésorier de l'Amicale en indiquant l'arme à laquelle vous appartenez, ceci pour permettre d'établir les ordres de mission.

Les O. R. et S. O. R. désirant assister au banquet amical sont priés de bien vouloir adresser leur adhésion avant le 20 Avril à M. Jean Martel, trésorier de l'Amicale des S. O. R., 20, rue Joseph-Reinach, à Digne.

Un sénateur américain a tenu la tribune 5 jours pour protester contre le lynchage.
« Journaux ».

Tu parles!

Pendant cinq jours tout d'une traite !
Quel record pour un orateur.
Mais ce «cinq», pour les auditeurs,
N'est pas un de ceux que l'on fête.

Cette interminable requête,
Ils devaient la désaprouver,
Et peut être même en baver
Voyant tailler cette... bavette.

Par cette débauche de glotte
Abasourdis, les malheureux,
Devaient avoir le teint cireux
Et la mine plutôt... parlotte.

Ils aspiraient tous au repos.
Une telle harangue invite
A se mettre au lit vite vite,
Elle vous accable de... mots.

Palabrer est vraiment le rôle
De ce maître du plaidoyer.
Il a su très bien s'employer
Afin d'être cru sur... parole.

Il risquait allant un peu fort,
(Faisons pourtant cette remarque)
De se voir mander chez les Parques
Pour qu'il puisse... faire le mort.

Parler cinq jours sans relâche et
Sur le « lynchage ». Quelle histoire !
C'est vouloir par son auditoire
Totalement être... lynché.

Ou tout au moins c'est moins sévère
Risquer de se voir pour toujours,
Incapable de tout discours,
Enfermé dans un pied à... taire.

Devant ce Sénateur, je pense :
Il a peut être fait son Droit
Mais il n'est pas, çà je le crois,
Un licencié ès... Silence !

Et la preuve est en ces propos
Qu'en Amérique, on élimine,
Sans pitié les autres métaux.
On ne se sert que de... platine.

André TERRAT.

Des armes «parlantes» sont, seules,
Celles qu'il faut à ce garçon.
Il doit émailler son blason
d'une langue sur champ de... gueules.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

Amicale des Mutilés A.C. et V.G. — A l'occasion de la grande Assemblée Générale de l'Amicale qui a eu lieu le Dimanche 27 Mars dernier, la majeure partie de ses adhérents, soucieux de leurs intérêts, ont avec empressement répondu à l'appel du Trésorier en s'acquittant du versement annuel de leur cotisation, aussi nous invitons ceux parmi les camarades qui à ce jour n'en ont pas encore effectué le paiement, de le faire sans retard pour s'éviter les frais d'encaissement à domicile, en s'adressant au camarade Julien Philémond, Bourrelier, Rue Droite à Sisteron, désigné aux fonctions de Trésorier Adjoint de l'Amicale, en remplacement du camarade Rullan Michel qui, pour des raisons indépendantes de sa volonté avait demandé à être relevé de ses fonctions.

Au Fil du Jour. — Dans le calme plat de la vie quotidienne et dans la lecture des journaux qui, chaque matin nous donnent le baromètre de la politique en nous faisant passer par des émotions diverses, nous ne prenons point garde aux élections sénatoriales que nous apercevons poindre au fur et à mesure que nous avançons dans l'année.

Nous comprenons très bien la réserve qui s'impose puisqu'elles n'ont lieu qu'au mois d'octobre prochain, mais cependant les partis politiques commencent à s'agiter et si l'étude des programmes est un but de réunion, les élections sénatoriales en sont le point culminant.

C'est ainsi que la T. S. F. — sauf erreur — nous annonce une grande réunion du parti Radical-Socialiste pour bientôt à Bayons, commune faisant partie de l'arrondissement de M. Massot, député.

Il est très naturel que les radicaux-socialistes organisent déjà leur manifestation et commencent leur propagande, nous sommes certains que d'autres partis suivront l'exemple.

Puisque les élections sénatoriales sont déjà envisagées, il nous paraît intéressant de remplir notre rôle d'informateur en disant que les candidats au Sénat nous paraissent nombreux.

Des bruits mal fondés annonçaient déjà le retrait de M. André Honnorat or rien n'est plus faux, M. Honnorat reste sur la brèche, M. Pierre de Courtois aussi, nous ajouterons les noms de M. Stern, de M. Baron qui fut déjà candidat il y a neuf ans ; on nous susure deux noms d'hommes éminents politiques de Marseille, nous ne les nommerons pas car celà serait surprenant que ces deux politiciens marseillais sollicitent les suffrages bas-alpins, alors que leur situation politique et morale dans la grande cité phocéenne nous paraît de toute solidité. Mais en politique il ne faut s'étonner de rien.

Ainsi donc les échos commencent déjà à nous apporter des noms plus ou moins fantaisistes, notons-les simplement sans leur donner une garantie d'authenticité. L'avenir nous dira en quelle sauce nous serons mangés.

La Gaule Sisteronnaise. — Forte de plusieurs centaines d'adhérents et aidée par l'Administration des Eaux et Forêts, le Fisching-Club de France et la Fédération de pêche des Hautes-Alpes, notre société locale n'est point inactive, elle continue et augmente considérablement son effort de repeuplement de l'an dernier qui a d'ailleurs donné les meilleurs résultats à la grande satisfaction des nombreux pêcheurs de la région, de ceux des régions voisines et des estivants toujours plus nombreux qu'attire notre pittoresque pays.

C'est ainsi qu'après l'important déversement d'alevins de truite effectué l'an dernier au Rieu de Mézien, notre Société a immergé des alevins de truite dans le torrent de Valbelle.

D'autres alevins sont attendus qui permettront de faire un gros effort par ailleurs et de donner ainsi satisfaction à toute la région immédiate de Sisteron.

Ces jours derniers quelques-uns des dévoués dirigeants de cette sympathique société rendaient visite à la station de pisciculture de nos amis Gapençais. C'est une station modèle et ils y furent aimablement reçus par plusieurs membres de la Gaule Gapençaise et notamment par M. Reynard, l'érudit et dévoué président de la Fédération de pêche des Hautes-Alpes. L'enseignement de même que les bons conseils qu'ils y ont reçus et le vif désir qu'ils ont d'en tirer profit est de bon augure pour l'avenir de notre société.

Pour une cotisation modique (6 francs par an), apportez votre appui et votre adhésion à la Gaule Sisteronnaise, soit auprès de M. Henri Rolland, Café de la Mairie, trésorier, soit auprès de tout autre membre du bureau.

Sapeurs-Pompiers de Sisteron. — M. Musso Georges, confections, à Sisteron, ayant satisfait aux conditions pour l'adjudication tendant à la fourniture des complets de treillis, a été déclaré adjudicataire.

Les cartes de membres honoraires étant sur le point d'être terminées et distribuées, les personnes n'ayant pas été sollicitées peuvent faire la demande à un membre de l'équipe, qui fera le nécessaire.

∴

Les Sapeurs-Pompiers sont informés qu'une manœuvre aura lieu demain Dimanche, à 7 h. du matin. La manœuvre aura lieu sur le Pré de Foire.

Croix Rouge Française. — *La Croix Rouge et son organisation Sociale.* — Le Comité de Sisteron nous informe que, pendant le premier trimestre on a fait 110 consultations de nourrissons, 448 visites à domicile, 152 pansements, 159 soins divers, 48 piqûres, 53 applications de Rayons Violets.

Il y a eu 394 présences à la garderie d'enfants.

On a distribué gratuitement aux mères qui ont suivies notre consultation de nourrissons : 48 bons de pharmacie, 158 litres de lait frais, 34 boites de lait concentré, 10 boites de lait sec, 53 boites de 250 grammes de farines spéciale, 12 tubes de Sénophyl, 40 tubes de Lactéol, 12 lainages.

A VENDRE :

Camionnette Citroën

B. 14 bâchée, très bon état général : 4.000 francs ;

Vélo-Moteur

3 Vitesses. Neuf. Valeur réelle : 3.500 francs, pour 2.600 francs ;

Plusieurs ruches

peuplées et complètes à cadres, 200 francs. Prix à débattre.

S'adresser à M. BONTOUX Clément, Apiculteur à SISTERON.

LOTERIE NATIONALE

Le *Journal Officiel* publie le nouveau règlement de la Loterie Nationale, règlement qui sera appliqué à partir de la cinquième tranche 1938. Voici les dispositions essentielles de ce règlement :

Le prix du billet reste fixé à 100 francs.

La Loterie est réalisée par tranche de 1.500.000 billets ;

Chaque tranche comporte des lots dont le montant s'élève à 90 millions de francs et qui sont répartis de la façon suivante :

Premier lot de 5.000.000 de frs ; 4 lots de 1.000.000 ; 6 lots de 500.000 ; 15 lots de 100.000 ; 30 lots de 80.000 ; 30 lots de 50.000 ; 600 lots de 20.000 ; 1.500 lots de 10.000 ; 1.500 lots de 5.000 ; 15.000 lots de 1.000 ; 30.000 lots de 220 ; 150.000 lots de 110, soit en tout 198.686 lots formant un total de 90.000.000 de francs.

Le cumul des lots sur un même billet est autorisé, toutefois le cumul du lot de cinq millions de francs avec un lot d'un million ou un lot de cinq cent mille francs, de même que le cumul de deux lots d'un million, d'un lot d'un million et d'un lot de cinq cent mille francs ou de deux lots de cinq cent mille francs est interdit. En pareil cas, le lot le plus élevé, ou en cas d'égalité le lot tiré le premier demeure attribué et un nouveau tirage est effectué pour l'attribution de l'autre lot.

AVIS. — Les propriétaires, fermiers des communes environnantes de Sisteron qui auraient besoin de main d'œuvre agricole sont priés de vouloir bien adresser leurs demandes à la Mairie de Sisteron. De la main d'œuvre étant disponible par suite de la fermeture des chantiers forestiers.

∴

Les bénéficiaires des primes à l'oléiculture pour 1937 sont priés de venir retirer leurs récépissés à la Mairie de Sisteron avant le quinze Avril, dernier délai.

CONCOURS pour l'emploi d'Inspecteur de la Sûreté Stagiaire de la Police d'Etat de Marseille. — Un concours pour l'emploi d'Inspecteur de la Sûreté de la Police d'Etat de Marseille aura lieu le Jeudi 19 Mai prochain.

Pour tous renseignements, l'adresser à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, 5e Division, 1er Bureau, où les demandes d'inscription sont reçues jusqu'au 25 Avril, dernier délai.

Avis

Madame Maurice ALLEGRE prévient les Dames, qu'elle vient d'ouvrir un Atelier de Modiste, situé Rue Paul Arène, 3me étage, maison Bernard, coiffeur.

Les Dames trouveront aux meilleures conditions, tous les modèles, haute nouveauté

Madame ALLEGRE se charge des réparations.

CONCOURS. — Un concours pour un emploi de rédacteur stagiaire sera ouvert le 19 Mai 1938 à la Préfecture des Hautes-Alpes. Le Jury pourra classer sur une liste complémentaire un certain nombre de candidats en vue de nominations ultérieures. Ce classement ne sera toutefois valable que jusqu'au 31 Décembre 1939.

Les demandes d'inscription seront reçues au Secrétariat Général de la Préfecture jusqu'au 30 Avril 1938.

Le programme, les conditions du concours et la liste des pièces à produire seront transmis aux intéressés sur demande adressée à la Préfecture des Hautes-Alpes à Gap (Setariat Général) ; joindre 0 fr. 90 pour frais d'envoi.

AVIS. — Aux termes de l'article II de la loi du 15 Août 1936 créant l'Office National Interprofessionnel du Blé, les cultivateurs seront obligés de déclarer, du 15 Avril prochain au 1er Mai, la superficie des terres labourables qu'ils ont ensemencées en blé d'automne et de printemps. Ces déclarations doivent être faites dans les délais prescrits par la loi et avec toute l'exactitude désirable, car la détermination des surfaces ensemencées servira au Conseil Central de l'Office du Blé détenue par les personnes ayant vendu plus de 100 quintaux l'année précédente.

De plus l'article 14 de la loi prévoit la fixation, à partir de la campagne 1936, d'un contingent individuel de production.

Cette statistique sera également utilisée pour déterminer le rythme mensuel de slivraisons des organismes vendeurs (coopératives et négociants) à la meunerie.

Pour l'application équitable de ces diverses mesures, il est absolument indispensable que les déclarations d'emblavures soient rigoureusement exactes et qu'elles soient faites dans les délais prescrits.

L'émission de ces déclarations priverait les exploitants des avantages de la loi accordés aux producteurs et les exposerait aux pénalités prévues.

MM. les Maires recevront les imprimés nécessaires dans le courant de la 1re quinzaine du mois d'Avril. Ils retourneront un exemplaire de l'imprimé (modèle No 31) au Comité Départemental des Céréales, 9, Place de l'Evêché à Digne, avant le 5 Mai prochain, dernier délai.

∴

Election des délégués à la Chambre d'Agriculture. — Le Préfet des Basses-Alpes, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Conformément aux articles 2 et 13 du décret du 30 Mars 1929, informe :

Les Présidents des associations et Syndicats Agricoles dont le siège se trouve dans la commune, qu'ils doivent adresser au Préfet, avant le 30 Avril 1938, une déclaration par laquelle ils manifesteront leur intention de prendre part aux opérations électorales. Cette déclaration doit indiquer la date de la fondation du groupement, le nombre des adhérents individuels, le nombre et la désignation, s'il y a lieu, des groupements affiliés, la composition du bureau du Conseil d'Administration ou de l'organe qui en tient lieu. Cette déclaration est appuyée du texte des statuts, de l'extrait des comptes de cinq dernières années et de l'indication du montant des cotisations effectivement encaissées pendant cette préiode.

Toutefois, les groupements antérieurement inscrits peuvent se borner à faire connaître ces renseignements pour la dernière année seulement.

© VILLE DE SISTERON

FOIRE du 4 Avril. — Ni bonne ni mauvaise, telle est la classification de cette foire.

Voici la mercuriale : Poulets, 30 à 35 la paire; poule, 18 à 20 la pièce ; œufs, 5 à 5,50 la douz. ; lapin, 6 à 6,50 le kilo ; agneau, 7 à 7,25 le kilo ; anglaisé, 8 à 8,75 le kilo; porc gras, 7,50 le kilo ; porcelets, 10 à 12 le kilo ; blé, 180 à 190 : avoine, 100 à 110 ; orge, 35 ; seigle, 130 ; sainfoin, 150 ; amande, 200 à 250, les 100 kilos.

ETAT-CIVIL

du 1er au 8 Avril

NAISSANCES

Yves Gustave Raoul Bontoux, Bourg-Reynaud.

PUBLICATION DE MARIAGES

Eugène Louis Robert Latil, maçon, demeurant et domicilié à Sisteron et Blanche Hosil Odile Latil, sans profession, demeurant et domiciliée à Noyers ;

Pierre Louis Clappier, employé au P. L. M., demeurant et domicilié à Sisteron et Renée Félicie Maximilienne Bernard, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

Henri Amédée Faure, agent d'assurances, demeurant et domicilié à Sisteron et Yvonne Marie Louise Bouverot, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

MARIAGES

DÉCÈS

Néant.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Augusta GONSSAUD remercie les parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui lui ont été témoignées pour le décès de sa bien chère sœur

Mlle Madeleine GONSSAUD

ON DEMANDE :

une bonne

âgée de plus de 18 ans.

S'adresser au Bureau du Journal.

L'Almanach Mathieu de la Drome

est en vente à la Librairie Lieutier.

A VENDRE

3 Fûts de 250 litres ;
1 demi-muids pour faire cuver, contenance, 600 litres. Etat neuf ;
3 bennes.

S'adresser à M. COLOMBIER, les Plantiers, à SISTERON.

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

4me tranche 1938

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON

SOMMES ACHETEURS :

Huile d'olive pure

impropre à la consommation.

S'adresser à la Marbrerie CAFFIN Sisteron.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances ni interruption de travail, les hernies les plus volumineuses et les plus rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent **peu à peu complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h.

LES MEES mardi 12 Avril, de 9 h. à 2 h. hôtel Barras.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON.

VENTE

de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me BUES, Notaire à SISTERON, le trente Mars mil neuf cent trente huit, enregistré le premier Avril même année folio 91, numéro 697, Monsieur Payan Auguste TOURNIAIRE, Boulanger, et Madame Fernande Hortense Honorine PLAUCHUD, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur Marius Justin BERNAUDON, Ouvrier Boulanger, demeurant à MONTDAUPHIN, le Fonds de Commerce de

Boulangerie - Patisserie

exploité à SISTERON, Rue Droite numéro 38, comprenant la clientèle, l'enseigne, le nom commercial et l'achalandage y attachés, le droit au bail des locaux où ledit Fonds s'exerce, les objets mobiliers et le matériel servant à son exploitation, et les marchandises s'y trouvant.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues à l'étude de Me BUES, Notaire.

Pour Première Insertion,
BUES.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Succès de Rire...

FERNANDEL

Aimé Simon-Girard, Mona Goya
Sinoël, Alice Tissot

dans...

François 1er

FRANÇOIS Ier est le film le plus spirituel, le plus burlesque, le plus désopilant qui ait été tourné par Fernandel.

En Soirée : GRAND BAL organisé par le « Sisteron-Vélo ».

Aux Asthmatiques

De tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la Poudre Louis Legras. Elle dissipe, en 45 secondes, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, oppression, toux de vieilles bronchites, rhumes négligés, suites d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Prix de la boîte 6.15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

Etudes de Me BUES, Notaire à SISTERON
et de Me TARTANSON, avoué à DIGNE

VENTE

sur licitation

Domaine Rural sis à Sisteron

Adjudication à Sisteron, le 30 Avril 1938

Le Samedi trente Avril mil neuf cent trente huit, à quatorze heures, pardevant Me BUES, notaire à Sisteron, en son étude ;

Et en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal Civil de Digne, en date du vingt-trois décembre mil neuf cent trente sept, enregistré ;

Il sera procédé, à la requête de: M. Baptistin Emile Louis SUBE, propriétaire agriculteur, demeurant à SISTERON, Quartier de l'Adrech ;

Monsieur Henri GARCIN, journalier, demeurant et domicilié à SISTERON ;

Et Monsieur Eloi DAVIN, agriculteur, demeurant à SISTERON, ce dernier agissant en sa qualité de subrogé tuteur *ad hoc* des mineurs SUBE :

a) Louis Emile SUBE, né à Volonne, le deux juillet mil neuf cent vingt et un ;

b) Marcel Joseph SUBE, né à Sisteron, le vingt trois juillet mil neuf cent vingt trois ;

c) Paul Baptistin SUBE, né à Sisteron, le vingt neuf décembre mil neuf cent vingt quatre ;

d) André Gustave SUBE, né à Sisteron, le deux mars mil neuf cent vingt neuf ;

et en présence de Monsieur Gaston BLANC, propriétaire à SISTERON, second subrogé tuteur «ad hoc» des dites mineurs, ou lui dûment appelé ;

à la Vente aux Enchères Publiques des immeubles suivants dépendant de la communauté ayant existé entre dame GIDE Elisa Victorine Louise, quand vivait, sans profession demeurant à SISTERON, veuve en premières noces de Monsieur Justin GARCIN, et épouse en secondes noces de Monsieur Baptistin Emile Louis SUBE, décédée intestat en son domicile à SISTERON le huit septembre mil neuf cent trente cinq.

LOTISSEMENT - MISE A PRIX

Les biens seront vendus en un seul lot et consistent en un

Domaine Rural

sis à SISTERON, quartier de l'Adrech, ensemble immeubles par nature et par destination détaillés au cahier des charges, semences en terre et récoltes comprises, dont la désignation suit :

Bâtiments d'exploitation et d'habitation, sols, cours, jardins, labours, vignes, bois, pâtures et vagues en parcelles tant attenantes que séparées, paraissant cadastrées, section F, numéros : 422, 427, 428, 429, 430, 431 p, 431 p, 432, 433 p, 433 p, 434 p, 434 p, 435, 436, 438 p, 439, 440, 441, 442, 447, 447 bis, 448 449, 450, 451, 452, 453, 454, 456 p, 457 p, 457 p, 459 p, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 501, 503, 504, 509, 516 p, 517 p, 518 p, 518 p, 518 p bis, 518 p ter, 523, 524, 524bis, 525, 526, 527 p, 529 530, 531, 532, 533, 534 p, 534 p, 534 p, 535 p, 538 p, 543, 544, 643 p, 643p, 644, et section D, No 903, pour une superficie de 26 hectares 65 ares 90 ca.

Ledit domaine vendu, tel qu'il existe, avec toutes attenances et dépendances, sans réserves, la désignation cadastrée qui précède n'étant qu'indicative et non limitative ;

en seul lot sur la mise à prix de soixante cinq mille frs. ci..... **65000 fr**

Pour tous renseignements s'adresser à Me BUES, notaire à SISTERON et consulter en son étude le cahier des charges.

Fait à Digne le 1er Avril 1938

Ch. TARTANSON,
Avoué.

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES - PARAMOUNT

Service Régulier
Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Départ :		*Départ :*	
Sisteron	7 h 15	Nice	12 h
Digne	8 h	Antibes	12 h 30
Saint-André	9 h	Cannes	13 h
Castellane	9 h 30	Grasse	13 h 30
Saint-Vallier	11 h 15	Saint-Vallier	13 h 45
Grasse	11 h 30	Castellane	15 h 30
Cannes	12 h	Saint-André	16 h
Antibes	12 h 30	Digne	17 h
Nice	13 h	Sisteron	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :

Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2

Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

Essayer la nouvelle coupe avec les rayures droites à la Maison

Ladislas VIDA

Tailleur-Couturier — Coupeur diplômé

Rue de Provence — SISTERON

Des complets, garantis impeccables à tous points de vue

Prix sans concurrence à qualité égale

Charles FERAUD

T. S. F.

Rue Droite — SISTERON

Ventes — Echanges — Réparations

A VENDRE :

GARAGE

S'adresser à Me Buès, Notaire.

COMMERÇANTS,
INDUSTRIELS,
AGRICULTEURS,

faites vérifier

vos récépissés de chemin de fer
vos feuilles d'impôts ;

Confiez nous vos demandes de renseignements commerciaux, etc..

Agence Marseillaise de détaxes

PELLICOT

ancien contrôleur des Contributions directes — Correspondant exclusif

10, Grande Rue — LARAGNE

Ecrivez-nous en attendant notre passage.

On demande des Sous-Agents.

VOUS
qui poursuivez un rêve
VOUS
qui souhaitez un meilleur destin...
ne laissez pas passer
VOTRE CHANCE
Prenez le
BON BILLET
de la
LOTERIE NATIONALE

© VILLE DE SISTERON

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Vous trouverez à l'
IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE
M. Pascal-Lieutier
25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

Tous les Imprimés
Tous les Timbres en Caoutchouc
Tous les Livres
Toutes les Fournitures Scolaires

Sisteron - Journal
est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, Corps élus et constitués assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et employes de l'Etat et du Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 aout 1935.

Renseignements: F. Jauffret-Veyan, 4, rue Neuve Saint-Charles, Avignon, Télép. 20-58. L'été aux Mées et à Riez.

DU GOUT DES PRIX
DE LA QUALITE
Une seule adresse :

Ladislas VIDA
tailleur
Rue de Provence — SISTERON
COMPLETS ET PARDESSUS
haute nouveauté
Draperies Française et Anglaise.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés durs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION
En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Contes et Légendes de nos Alpes
par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars
SISTERON - DIGNE - SISTERON

R. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.25
Sisteron, station :

Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports*
Boulevard Gassendi, Tél. 0.86.

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 00

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai avec le car pour Avignon par Cavaillon.

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, *Fibromes*, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu, d'abord, de ces inconvénients; puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. *Le Fibrome* se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut bien dire et redire : Faites une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que la
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, *Fibromes*, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Age, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

N.13

Bien exiger la véritable
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS
(Réponses à nos lecteurs)
vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES
font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de
L'AGRICULTURE NOUVELLE
un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
16, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

SYPHILIS Guérison assurée par le TRÉPARGYL seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le LYROL, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 118 fr. *Toutes Phies* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par UGYL. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60. Le trait. complet 118 fr. *Toutes Phies* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Ecoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par UGEOL, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

en vente à la Librairie LIEUTIER.

N'ACHETEZ PAS UN POSTE PAR CORRESPONDANCE

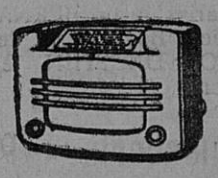

Un récepteur de T.S.F. doit être essayé sur place chez un commerçant compétent qui peut, à tout moment, intervenir en cas de panne.
Ne vous laissez pas tenter par les offres alléchantes de maisons situées à 1.000 kilomètres de chez vous. Achetez sur place un nouveau

PHILIPS chez

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 101
Station Service — Station Service

Pour vendre ou acheter
FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à
l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

COMMERÇANTS INDUSTRIELS
pour remédier à la crise
faites de la publicité dans
SISTERON-JOURNAL

Société Générale
Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires
Toutes opérations de Banque et de Bourse
— Avances aux Eleveurs —
R. C. SEINE 64.462

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, La Mairie

© VILLE DE SISTERON